

Colloque du 28 février 2017
« La transition énergétique
dans les territoires »

Atelier 2

« La rénovation énergétique
de l'habitat »

Pascale FESTOC
DREAL Centre-Val de Loire
Département bâtiment durable

article 1

Disposer d'un parc immobilier dont l'**ensemble des bâtiments** sont **rénovés** en fonction des normes « **bâtiment basse consommation** », à l'horizon 2050

article 3



Rénover **500 000 logements par an** d'ici à 2017, dont 50 % occupés par des ménages aux revenus modestes



↓
Baisse de **15 %** de la précarité énergétique en 2020

article 5



Tous les **logements privés** de consommation > **330 kwhep/m²** (**DPE - F et G**) seront rénovés avant 2025

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE

3,5 millions de rénovations de logements,

réalisées entre 2012 et 2014 et achevées en 2014.

35 milliards d'euros de dépenses

→ **10 000** euros la dépense moyenne par ménage

↳ Les aides financières ont permis de diminuer la facture des travaux de rénovation des ménages de **17 %** en moyenne.

dont **1 441 000** rénovations de faible performance énergétique ont été réalisées.

et **288 000** rénovations performantes ou très performantes ont été réalisées.

→ **7 milliards d'euros** de chiffre d'affaires en moyenne.

Soit un chiffre d'affaires équivalent pour les rénovations de faible performance énergétique et les rénovations performantes ou très performantes.

Ces rénovations concernent au moins deux postes de travaux suivants :

toiture-comble
murs et fenêtres
chauffage
eau chaude sanitaire